



2018-2019



*Collège de Sainte Luce*

Jeudi 11 octobre 2018

**Inscription au dispositif devoirs faits**

Le collège de Sainte-Luce met en place le dispositif « devoirs faits ».

Il s'agit de proposer à votre enfant, dans l'établissement, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser ses devoirs. Ce dispositif s'adresse à aux élèves volontaires pour qu'ils bénéficient d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux « devoirs faits ».

Les créneaux proposés sont les suivants (sous condition d'un seuil minimum d'élèves inscrits):

**. Lundi**

-15h-16h  Semaine A  Semaine B  
-16h-17h  Semaine A  Semaine B

**. Mardi**

-15h-16h  Semaine A  Semaine B  
-16h-17h  Semaine A  Semaine B

**. Jeudi**

-15h-16h  Semaine A  Semaine B  
-16h-17h  Semaine A  Semaine B

Je soussigné \_\_\_\_\_, responsable légal de \_\_\_\_\_ de la classe de \_\_\_\_\_ désire inscrire mon enfant au dispositif « devoirs faits » sur les créneaux cochés.

Je m'engage à ce que mon enfant soit présent, assidu et fasse preuve de sérieux à chaque séance.

Date : \_\_\_\_\_

Signature

**Coupon à remettre au secrétariat de direction.**

---